



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 089-2024
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.111

Déposée le : 14.03.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Müller (Orvin, UDC) (porte-parole)
Rashiti (Gerolfingen, UDC)
Kullmann (Thun, UDF)
Ryser (Seftigen, PVL)
Kohli (Wabern, Le Centre)
Reinhard (Thun, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des finances
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Stratégie bitcoin du canton II : toucher volontairement les salaires et jetons de présence en bitcoins

Le Conseil-exécutif est chargé de donner la possibilité au canton de Berne de verser, sur demande, les rémunérations suivantes en bitcoins :

1. la totalité du salaire,
2. des parts du salaire comme le 13^e salaire,
3. les jetons de présence (p. ex. pour les membres du Grand Conseil).

Développement :

La présente intervention fait partie d'une série d'interventions déposées par le « Groupe parlementaire Bitcoin », qui se compose de membres de différents partis. Ces interventions visent à ce que le canton de Berne s'oriente suffisamment tôt vers l'avenir au vu des grands changements qui affectent le monde financier, en particulier en matière de numérisation. Nous nous attendons à ce que le bitcoin occupe un rôle central dans le système financier de demain et estimons qu'il y aurait un grand avantage à ce que le canton de Berne adopte une stratégie innovante en matière de bitcoin, afin de devenir un site attrayant pour les entreprises actives dans ce domaine.

Étant limité à 21 millions d'unités divisibles, le bitcoin représente la découverte de la rareté numérique. Cette garantie de rareté fait du bitcoin une option très intéressante pour un nombre toujours plus important de personnes qui cherchent à se prémunir contre l'augmentation de la

masse monétaire. Le réseau Bitcoin est décentralisé et fonctionne selon des règles définies bien connues, ce qui le préserve des manipulations d'acteurs influents. En résumé : le bitcoin est une monnaie rare, décentralisée et électronique.

Cette proposition vise elle aussi à promouvoir le recours au bitcoin comme moyen de paiement quotidien dans le canton de Berne, afin que la population puisse mieux se préparer aux changements à venir dans le système financier. De plus, les jeunes en particulier s'intéressent au bitcoin d'une part comme une nouvelle technologie et d'autre part comme une variante à l'épargne traditionnelle dans les placements financiers. Étant donné l'ambition du canton de Berne d'être un employeur attrayant, l'usage du bitcoin pourrait favoriser l'engagement des jeunes.

Grâce à la possibilité de percevoir les jetons de présence en bitcoins, les membres du Grand Conseil, par exemple, auraient un accès simplifié à la technologie du bitcoin et pourraient se familiariser plus facilement avec elle.

Destinataire
– Grand Conseil